

# Allemagne : la télévision via les ordinateurs sera soumise à une taxe

À partir du 1er janvier 2007, les foyers allemands qui reçoivent la télévision via une connexion Internet, aussi bien sur leurs téléphones mobiles que leurs ordinateurs devront d'acquitter d'une redevance. Cette nouvelle taxe s'élèvera tout de même à la coquette somme de **5,52 euros mensuels**.

En matière de redevance, les Allemands étaient déjà les plus taxés en Europe. Rappelons que les foyers allemands qui reçoivent la télévision et la radio par des voies plus traditionnelles paient déjà 204,50 euros au titre de la redevance. Sa collecte a rapporté 7,1 milliards d'euros à l'Allemagne en 2005.

Les foyers allemands déboursent donc 17 euros par mois pour regarder la télévision, mais depuis que de plus en plus de radios sont disponibles sur Internet, le diffuseur national, l'ARD veut étendre la redevance à ces nouveaux services qui sont nés de la démocratisation du 3W.

Ce programme a été vivement critiqué outre-Rhin notamment par les industriels qui estiment que cette nouvelle taxe va porter préjudice aux sociétés allemandes, surtout les PME.

En France, le débat sur la mise en place d'une telle redevance est en cours. Le 6 septembre 2006, on apprenait que le gouvernement, déjà confronté à une fraude massive (les malins qui regardent la télévision via le web), entendait supprimer cette particularité et intégrer le PC dans le giron de la redevance TV, le ministère de la Culture expliquant même qu'une *» réflexion est engagée sur le sujet »*.

Mais les politiques sont frileux, et le pays étant omnibulé par le débat présidentiel il y a peu de chance que le gouvernement ose se lancer un tel programme qui soulèverait la colère du grand public et pourrait mettre en péril l'échéance tant attendue.

Quoi qu'il en soit, on peut imaginer que le nouveau gouvernement en place en 2007 suive l'exemple allemand et vote la taxation des PC/TV...